



Communiqué de presse

17 associations et syndicats créent la Maison des Lanceurs d'Alerte et son Fonds de Dotation

mlalerte.org et dotation-alertes.org

#MLA

#FondsDeDotation

#lanceurdalerte

[Paris, 21 Novembre 2018] Pour la première fois dans le monde, une **Maison des Lanceurs d'Alerte (MLA)** est créée, sous l'égide d'un collectif de 17 associations et syndicats (*voir liste ci-dessous**).

Pour la société et la démocratie, les lanceurs d'alerte ont joué – et jouent – un rôle clé, en signalant ou révélant des faits qui portent atteinte à l'intérêt général, aux biens communs.

Les lanceurs d'alerte permettent la détection, la prévention et la révélation de failles et dysfonctionnements dans nos États, nos économies, nos systèmes financiers et sanitaires et contribuent ainsi à une meilleure gouvernance citoyenne. Alors qu'ils jouent un rôle essentiel dans la prévention de tragédies ou la préservation de nos vies, ils sont trop souvent licenciés, poursuivis, arrêtés, menacés ou même tués.

La MLA, en les accompagnant, permettra de faciliter l'alerte et son traitement, tout en protégeant les personnes.

En tant que lanceuse d'alerte « mon objectif est de contribuer ainsi au débat public, constitutif de l'exercice de la démocratie » (Irène Frachon, scandale du Mediator)

NOTRE INTÉRÊT COMMUN

Seuls, ils osent alerter. Ensemble, soutenons-les !

La Maison des Lanceurs d'Alerte, dite « MLA », accueillera tous types d'alertes d'intérêt général. Afin d'accompagner ces lanceurs d'alerte, la MLA proposera :

- une **aide juridique** pour les informer de leurs droits et obligations et les aider dans leurs démarches,
- un **appui technique** pour sécuriser l'information transmise,
- un **soutien psychologique** si nécessaire,
- un **accompagnement médiatique** s'il est pertinent de rendre publique l'alerte

La MLA pourra également confier le **portage de l'alerte à une organisation**, afin de garantir l'anonymat du lanceur d'alerte.

En outre, pour **aider financièrement** les lanceurs d'alerte, la MLA se dote d'un **Fonds de Dotation**. Celui-ci fera régulièrement appel à divers types de contributions : financement participatif, dons, legs, etc.

Une campagne de financement participatif est en cours sur HelloAsso : <https://frama.link/mla2018>

La Maison des Lanceurs d'Alerte poursuivra le plaidoyer, déjà initié par ses co-fondateurs, afin d'améliorer la législation française et européenne en matière de droit d'alerte.

Elle proposera également de former toutes personnes ou structures concernées de près ou de loin par le lancement d'alerte ou son traitement.

La Maison des Lanceurs d'Alerte et son Fonds de Dotation espèrent ainsi devenir deux piliers essentiels de notre démocratie, en protégeant à leur tour, celles et ceux qui nous ont alertés.

CONTACTS PRESSE

Jean-Philippe FOEGLE – presse@mlalerte.org – 07 54 03 37 40
Philippe CANDELON – contact@dotation-alertes.org – 06 85 84 65 46

Note : pour des raisons de confidentialité et pour garantir vos droits, merci de ne pas envoyer vos alertes par mail à la MLA !

La MLA offrira début 2019 en **premier contact** un accueil téléphonique et proposera la solution technique appropriée à la transmission de l'alerte. Pour des raisons de sécurité, aucun accueil n'aura lieu dans ses bureaux. Pour plus d'informations, consultez nos sites.

* Les 17 membres fondateurs de la MLA sont : Anticor, Attac, Bloom, Cfdt Cadres, Criigen, Gisti, Greenpeace France, Nothing2hide, Le Pacte Civique, Pplaaaf, Réseau Environnement Santé, Sciences Citoyennes, Sherpa, Solidaires, Syndicat National des Journalistes, Transparency International France, Ugict Cgt.



web : <https://mlalerte.org> – twitter : @mlalerte - facebook.com/mlalerte/
Le site du fonds de dotation sera créé début 2019